

Développer des aptitudes, soutenir l'acquisition de compétences, s'ouvrir aux échanges sociaux, faire confiance en la personne et travailler en partenariat demeurent les fondements et les exigences de l'Association Trisomie 21 Haute-Garonne.

LA RÉUSSITE DE L'ACCOMPAGNEMENT REPOSE SUR L'ENGAGEMENT DE CHACUN DES PARTENAIRES :

La personne accompagnée et sa famille

L'école

Les acteurs de la santé

Les dispositifs de formation professionnelle

Les acteurs sociaux-culturels

L'Association Trisomie 21 Haute-Garonne, ses commissions et ses services

Les professionnels libéraux conventionnés ou non avec le service

Les partenaires opérationnels (MDPH/CPAM/UTAMS/PMI/CG 31...)

Les services médico-sociaux

POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE, CONTACTEZ :

trisomie
HAUTE
GARONNE

Siège social

48A rue Louis Plana - 31500 TOULOUSE

Correspondance

53 Route d'Agde - 31500 TOULOUSE

05 61 54 34 47

www.trisomie21-haute-garonne.org



Pôle Enfant

1 place Alfonse-Jourdain

3100 TOULOUSE

www.mdp31.fr

Le **SESSAD** est une composante du plan de compensation de la personne.

SESSAD

SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE

de 0 à 20 ans



Le SESSAD met en oeuvre des actions en partenariat permettant l'accès à la citoyenneté et favorisant l'autonomie.

trisomie
FRANCE



➔ L'ÉDUCATION PRÉCOCE

Soutenir le développement par la stimulation, les soins adaptés et la socialisation.

Aider les parents à construire et conduire un projet individualisé pour leur enfant.



➔ LE PARCOURS INCLUSIF

Participer à la vie sociale dès la crèche, puis dans les centres de loisirs, les clubs sportifs, les structures socio-culturelles.

Savoir utiliser les moyens nécessaires pour exercer sa citoyenneté.

Accompagner l'inclusion de l'enfant dans son école et dans sa classe pour qu'il occupe pleinement sa place.



Le SESSAD a signé une convention de coopération avec l'inspection académique de la Haute-Garonne.

➔ L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Devenir acteur par le travail ou l'activité d'utilité sociale.



▶ **SOUTENIR**
le projet de vie de la famille, les phases d'autonomisation, l'insertion sociale, le parcours scolaire, l'insertion professionnelle pour rendre possible l'autodétermination des personnes accompagnées.

▶ **DES ACTIONS ÉDUCATIVES**
prenant en compte la personne accompagnée dans son environnement et en faisant de sa différence une richesse pour l'ensemble des partenaires.

▶ **DES PROFESSIONNELS PARTENAIRES D'UN PROJET INDIVIDUALISÉ.**
Educateurs spécialisés, Orthophonistes, Psychomotriciens, Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Psychologues ...
Une coordination des soins assurée par un médecin en lien avec les différents praticiens impliqués dans le projet.

▶ **DES SOINS**
répondant aux besoins spécifiques des personnes pour leur permettre d'exprimer au mieux leurs compétences dès leur plus jeune âge.



Le SESSAD est financé par l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées